



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 106 (2006), p. 89-104

Yannis Gourdon

Le nom des épouses abydniennes de Pépy Ier et la formule de serment à la fin de l'Ancien Empire.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications


9782724708318 *Annales islamologiques 54*
9782724708028 *Gaston Wiet et les arts de l'Islam*
9782724708059 *Les papyrus de la mer Rouge II*
9782724707779 *Adaïma IV*
9782724707885 *Wa??'iq mu?a??a??t al-?aramayn al-šar?fayn
bi-si?ill?t al-D?w?n al-??l?*
9782724708288 *BIFAO 121*
9782724708424 *Bulletin archéologique des Écoles françaises à
l'étranger (BAEFE)*
9782724707878 *Questionner le sphinx*

Edmund Hayes (éd.), Eline Scheerlinck (éd.)
Carine Juvin (éd.)
Pierre Tallet
Mathilde Minotti
Jehan Omran



Philippe Collombert (éd.), Laurent Coulon (éd.), Ivan Guerneur
(éd.), Christophe Thiers (éd.)

Le nom des épouses abydéliennes de Pépy I^{er} et la formule de serment à la fin de l'Ancien Empire¹

YANNIS GOURDON

LA LECTURE des anthroponymes, notamment ceux de l'Ancien Empire, ne va pas sans poser quelques difficultés qui sont souvent liées à des problèmes graphiques. Parmi les cas litigieux, on compte le nom  (PNI, 65, 12) qui fut, entre autres, porté par trois reines de la fin de la VI^e dynastie et de la Première Période intermédiaire, dont les deux célèbres épouses abydéliennes de Pépy I^{er}².

Cette graphie fut tout d'abord interprétée *'nh-n.s-Ppy* « Que Pépy vive pour elle! ». Cependant, le rapprochement de cet anthroponyme avec d'autres noms a jeté un doute sur le bien fondé de l'analyse: *'nh + n +* suffixe. Cette remise en cause tire principalement son origine des analogies établies avec les deux constructions anthroponymiques suivantes :

–  lu *'nh.s-n* (PNI, 65, 10) voire *'nh.s-n(.j)* (PNI, 67, 22), nom qui semble parfois correspondre au diminutif de ;

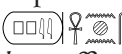
– et des anthroponymes datant souvent du Nouvel Empire tels que *'nh.s-n-p3-Ītn* « Qu'elle vive pour le (disque) Aton! » (PNI, 67, 18) ou *'nh.f-n-Hnsw* « Qu'il vive pour Khonsou! » (PNI, 67, 9).

¹ Nous exprimons ici toute notre gratitude à J. Leclant pour l'intérêt qu'il a porté à cette étude et pour avoir pris le temps de la relire et d'y apporter quelques corrections. Qu'A. Labrousse et C. Berger soient ici remerciés pour nous avoir autorisé à utiliser le matériel inédit des fouilles de la MAFS et à enrichir notre fichier anthroponymique avec l'aide précieuse de M.-N. Fraisse. Nous

sommes également redevable à J. P. Allen, pour ses corrections et remarques qui ont permis d'affiner notre réflexion. Enfin, qu'E. Rickal soit remerciée pour sa relecture attentive et ses conseils avisés.





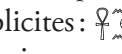
² Sur les études antérieures, cf. la mise au point faite dans A. LABROUSSE, J. LECLANT, « Nouveaux documents sur la reine Ankhespépy II, mère de Pépy II », dans H. Guksch, D. Polz

(éd.), *Stationen. Beiträge zur Kulturgeschichte Ägyptens. Rainer Stadelmann gewidmet*, Mayence, 1998, p. 95. On y ajoutera B. MATHIEU, « Annexe C. La lecture du nom "Ānkhesepépy" », dans V. Dobrev, A. Labrousse, B. Mathieu, « La dixième pyramide à textes de Saqqâra: Ānkhesepépy II », *BIFAO* 100, 2000, p. 283-285.

Forte de ces éléments de comparaison, une nouvelle lecture est apparue : *'nh.s-n-Ppy* « Qu'elle vive pour Pépy! », la graphie  étant alors considérée comme un simple arrangement graphique pour le groupe *'nh* + suffixe + *n*.

Bien que ce sujet ait été discuté il y a quelques années³, nous souhaitons ici réexaminer la question dans son ensemble.


I. Graphies et arrangements graphiques dans le nom

En matière d'anthroponymie d'Ancien Empire, la bonne compréhension des graphies est cruciale, notamment lorsque certains noms présentent des théonymes ou des basilonymes susceptibles d'être antéposés⁴. Déterminer si ces noms font l'objet d'une antéposition honorifique passe non seulement par un examen des graphies propres aux anthroponymes envisagés, mais également par celui de noms construits sur un schéma semblable. Ainsi peut-on rapprocher  des noms  (*PN* I, 65, 1) et  (*PN* I, 65, 2⁵)⁶. Les graphies de ces derniers anthroponymes induisent deux lectures possibles selon que l'on applique ou non la règle de l'inversion respectueuse. Ceux-ci peuvent donc être lus soit *Īnpw-[']nh(.w)-n.f* « Anubis est vivant pour lui! » et *Īt.f-[']nh(.w)-n.f* « Son père est vivant pour lui!⁷ », soit *'nh-n.f-Īnpw* « Qu'Anubis vive pour lui! » et *'nh-n.f-Īt.f* « Que son père vive pour lui! ». Dans le nom théophore, l'hypothèse de l'antéposition honorifique est tout à fait recevable, bien que celle-ci ne soit pas systématique concernant ce dieu⁸. Le second anthroponyme, en revanche, peut laisser penser, du fait qu'il ne contient ni théonyme ni basilonyme, qu'il ne présente pas d'inversion respectueuse. À notre connaissance, il existe au moins deux graphies⁹ particulièrement explicites : ¹⁰ et ¹¹, qui prouvent l'existence d'un nom *'nh-n.f-Īt.f* « Que son père vive pour lui! ».

³ Cf. B. MATHIEU, *loc. cit.*, l'analyse de l'auteur le conduit à préférer la lecture *'nh.s-n-Ppy* à *'nh-n.s-Ppy*.

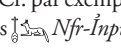
⁴ Cf. H. RANKE, *PN* II, p. 13-15.


⁵ H. Ranke lisait à l'origine ce nom *'nh-n.f-Īt.f*, qu'il traduisait : « *sein Vater lebt für ihn* ». Il revint plus tard sur cette lecture, cf. *PN* II, p. 15 et H. G. FISCHER, *Varia Nova, Egyptian Studies* 3, New York, 1996, p. 69.

⁶ Selon B. MATHIEU, *op. cit.*, p. 283, 1 et n. 28, ces deux noms sont formés sur des statifs voire des *cleft-sentences* (« C'est Anubis qui vit pour lui », « C'est son père qui vit pour lui »). On peut s'étonner qu'il rejette la possibilité que ces noms puissent être construits sur le même schéma que ceux des épouses de Pépy I^{er}, sur la seule base de graphies comme , qui ne se rencontrent pourtant jamais dans une séquence complète *N + *'nh* + suffixe + *n* (cf. B. MATHIEU,

op. cit., p. 284). Or, ainsi que nous le montrons plus bas, certaines graphies attestent l'existence des noms *'nh-n.f-Īt.f* et *'nh-n.s-Īt.s*, qui ne présentent pas l'antéposition honorifique et qui ne peuvent donc pas avoir été élaborés à partir de statifs ou de *cleft-sentences*. Ces dernières avaient déjà été mises en doute par J. Fr. QUACK, notamment en raison de la prépondérance des attestations des prospectifs (cf. J. Fr. QUACK, « Über die mit *'nh* gebildeten Namenstypen und die Vokalisation einiger Verbalformen », *GM* 123, 1991, p. 91-96).






⁷ Toujours avec un statif, on peut encore proposer les traductions « Que son père soit vivant pour lui! » et « Qu'Anubis soit vivant pour lui! ». Sur l'hypothèse d'une *cleft-sentence*, cf. note précédente.


⁸ Cf. par exemple ces deux anthroponymes  *Nfr-Īnpw*, (N. KANAWATI, *The*




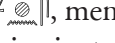
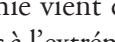

Tombs of El-Hagarsa. Vol. I, Sydney, 1993, pl. 22b ; non attesté au *PN*) et  *Hp-Īnpw* (L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo: Nr. 1-1294. Teil I, Text und Tafeln zu Nr. 1-380*, Berlin, 1911, p. 2-3, n° 2 ; *PN* II, 305, 4).

⁹ Ces deux graphies présentées dans des publications postérieures au dictionnaire de H. Ranke doivent donc être ajoutées aux références du *PN* (cf. notes suivantes).

¹⁰ Cf. E. EDEL, *Die Felsengräber der Qubbet el Hawa bei Assuan. II. Abteilung, Die althieratischen Topfaufschriften. 2. Band, Die Topfaufschriften aus den Grabungsjahren 1968, 1969, und 1970. 1. Teil, Zeichnungen und hieroglyphische Umschriften*, Wiesbaden, 1971, pl. 38-52.

À ces attestations, on peut joindre le nom  /  (PNI, 65, II) 'nh-n<.s>-it.s « Que <son> père vive pour elle! ». Mais cela suffit-il pour faire de la forme  une variante graphique de ce même nom avec antéposition honorifique? H. G. Fischer, dans son étude sur les inversions respectueuses exceptionnelles¹⁴, a justement montré que le terme *it* désignant le « père » pouvait faire l'objet d'une telle métathèse. L'un de ses exemples reprend d'ailleurs précisément l'anthroponyme . La présence vraisemblable de l'antéposition honorifique dans les noms 'nh-n.f-it.f et 'nh-n.f-Inpw nous incite donc à croire qu'un nom comme  est formé sur un schéma identique¹⁵.

Ayant montré que l'anthroponyme  peut présenter l'inversion respectueuse, il nous faut en étudier les différentes graphies ainsi que celles des noms qui lui sont apparentés afin de déterminer s'ils sont construits sur la séquence 'nh + n + suffixe ou bien sur la séquence 'nh + suffixe + n. Ici se pose la question épineuse des arrangements graphiques, argument que, parfois malgré soi, on a souvent trop tendance à mettre en avant pour appuyer ses propres convictions¹⁶. Pour tenter d'éviter cet écueil, il ne faut pas seulement envisager l'aspect « esthétique », et somme toute assez subjectif, de ces réalisations hiéroglyphiques, mais aussi leur agencement général, c'est-à-dire la disposition en ligne ou en colonne. En relation avec ce dernier point, le placement exact des signes les uns par rapport aux autres a également son importance.

Il est, dans l'absolu, tout à fait possible de considérer les graphies  et , qu'elles se présentent en colonne ou en ligne, comme relevant d'arrangements graphiques destinés à équilibrer les signes entre eux pour noter en fait la séquence 'nh + suffixe + n¹⁷. Pour le groupement  du moins, une table d'offrandes semble confirmer cette hypothèse¹⁸. Ce document, appartenant à une dénommée , mentionne également le nom de cette femme sous la forme . La première graphie vient clore une formule d'offrandes rédigée en ligne orientée vers la droite et se trouve donc à l'extrémité gauche de celle-ci. L'espace disponible pour y écrire  n'étant pas suffisant, c'est tout naturellement que le scribe a opté pour une graphie plus compacte. Si l'arrangement graphique est ici évident, il tient plus à un problème spatial ponctuel qu'à un souci esthétique. On ne peut cependant le généraliser à toutes

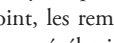
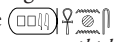
¹¹ Cf. R. J. LEPROHON, *Stelae I. The Early Dynastic Period to the Late Middle Kingdom*, CAA MFA 2, Mayence, 1985, p. 66-68 = MFA 12.1476. Pour cet exemple et le précédent, noter l'haplographie du *f*, très fréquente à l'Ancien Empire dans les noms de personnes avec le mot *it* « père », cf. E. EDEL, *Altägyptische Grammatik I*, Rome, 1955, p. 44, § 102.

¹² Pour l'étude de cette graphie, cf. *infra*.

¹³ Cf. H.G. FISCHER, *Inscriptions from the Coptite Nome: Dynasties VI-XI*, Rome, 1964, pl. 23, n° 26 = Florence 6375. Malgré l'absence du premier *s*, il est probable qu'il faille bien lire ce nom ainsi, cf. *ibid.*, p. 79. On pourrait, certes, proposer une

lecture 'nh(j)-n-it.s « Que je vive pour son père! » Théoriquement possible, elle paraît quelque peu obscure du point de vue du sens.

¹⁴ Cf. H. G. FISCHER, *Varia Nova*, p. 69-71.





¹⁵ Nous ne reprendrons pas l'argumentaire de B. Mathieu, *op. cit.*, p. 285, I concernant le nom  dans la mesure où rien ne nous assure qu'il s'agit bien du même anthroponyme que .


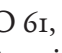
¹⁶ Sur ce point, les remarques *ibid.*, p. 285, 4 sont assez révélatrices. L'auteur présente dans un tableau non exhaustif quatre graphies qui placent toutes le *n* avant le *s* pour montrer qu'il s'agit là d'arrangements graphiques. La fréquence

même de ce groupement semble peu compatible avec l'idée d'un arrangement; d'autant qu'aucune graphie plaçant le *s* avant le *n* ne paraît être attestée.

¹⁷ C'est là un des arguments majeurs exposés par B. MATHIEU, *loc. cit.*

¹⁸ Cf. Z. HAWASS, *Hidden Treasures of the Egyptian Museum: One Hundred Masterpieces from the Centennial Exhibition*, Le Caire, New York, 2002, p. 10 = L. BORCHARDT, *Denkmäler des Alten Reiches (ausser den Statuen) im Museum von Kairo: Nr. 1295-1808. T. I, Text und Tafeln zu Nr. 1295-1541*, Berlin, 1937, p. 26, n° 1357.

les occurrences de la graphie . De plus, il convient de ne pas systématiquement mettre sur le même plan les noms  et , surtout lorsqu'ils ne sont pas associés¹⁹. En outre, il est certain que le groupement  peut également servir à noter la séquence 'nh + n + suffixe. Nous en trouvons un exemple indiscutable dans la stèle de D'w (CG 1431) à travers l'expression [a] 'nh n.tn nswt « aussi vrai que le roi vit pour vous ». Il est à noter que ce même document mentionne les deux épouses de Pépy I^{er} sous leur nom de [b]²⁰. Il nous semble qu'il y a dans ces inscriptions un jeu indéniabie entre l'anthroponyme et cette formule typique des appels aux vivants²¹.

Si la possibilité d'un arrangement graphique jette un doute sur l'interprétation de la graphie , cet argument ne tient guère pour d'autres dispositions hiéroglyphiques. Ainsi, quelques attestations placent le second n sous le groupe 'nh + n + h: [c]. Dans son article, B. Mathieu voit dans la graphie [d]²², « un nouvel argument plaidant pour la lecture 'nh.s-n-Ppy.²³ » Peut-être suppose-t-il en fait une lecture 'nh.s<-n>-Ppy omettant la préposition²⁴. Cependant, une telle graphie peut tout aussi bien être lue 'nh-n.s-Ppy que 'nh.s-n-Ppy, encore que dans ce cas précis, il nous semble que l'on attendrait plus une graphie *[e]. Quelle que soit la lecture adoptée, il y a probablement une haplographie du n mis en facteur commun, à la fois pour servir de complément phonétique au verbe 'nh et comme préposition. Un tel phénomène s'observe parfois dans l'anthroponymie²⁵: un bon exemple se trouve à Elkab, dans l'inscription O 61, qui présente le nom . Nous savons par une autre inscription (N 88²⁷), qui livre la même généalogie de notre personnage et une graphie explicite de l'anthroponyme, que ce nom est bien à lire N(j)-Mry-R^c-nh²⁸ (PNI, 171, 13) et non pas 'nh-Mry-R^c (PNI, 160, 24). Il semble qu'ici la place du n soit déterminante: son positionnement au-dessus de la croix de vie ainsi que de son complément phonétique (⊙) implique que l'on a cherché à marquer l'élément syntaxique (nj-) plus que le complément phonétique (n) de 'nh. Si l'on applique cette remarque au nom [d], le n placé au-dessus du s ainsi que du complément phonétique (h) de 'nh servirait plus à marquer l'attributif suivi du suffixe que le complément phonétique (n) de 'nh.



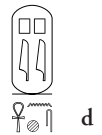
a



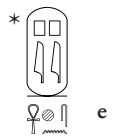
b



c




d



e

¹⁹ Cf. *infra*, § 2.

²⁰ La graphie que nous présentons ici a été vérifiée sur le document lui-même et corrige celles fournies dans L. BORCHARDT, *op. cit.*, n° 1431, p. III. Elle correspond en revanche à celles données dans A. MARIETTE, *Abydos: description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville. T. I, Ville antique, Temple de Séti*, 1869, pl. 2. On notera, pour la graphie du nom de la mère de Mérenrê, un très léger décalage du second n qui se trouve presque sous le groupe .

²¹ Jeu qui, certes, aurait pu conditionner un éventuel arrangement graphique.

²² Cf. N. de G. DAVIES, *The Rock Tombs of Deir el Gebrâwi. Part II, Tomb of Zau and Tombs of the Northern Group*, ASE 12, Londres, 1902, pl. VI.

²³ Cf. B. MATHIEU, *op. cit.*, p. 285, 4.

²⁴ Pour comparaison, cf. *infra*.

²⁵ C'est du moins ce que révèle l'examen de notre fichier anthroponymique.

²⁶ La graphie que nous présentons ici est celle relevée d'après la photographie (H. VANDEKERCKHOVE,

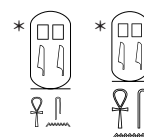
R. MÜLLER-WOLLERMANN, *Elkab VI, die Felsinschriften des Wadi Hilâl. Vol. 1: Text. Vol. 2: Tafeln*, Turnhout, 2001, pl. 143, O 61) et non celle de la transcription hiéroglyphique qui est erronée (*ibid.*, p. 175, O 61).

²⁷ *Elkab VI*, p. 74, N 88.

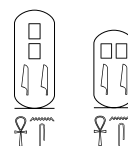
²⁸ L'étude que nous menons dans le cadre d'une thèse de doctorat sur les anthroponymes égyptiens au III^e millénaire nous a montré qu'il fallait sans doute préférer la lecture nj-N'-nh à nj'-nh-N, contrairement à l'analyse proposée dans H. G. FISCHER, *op. cit.*, « I. Nj-m^ct-R^c », p. 55-60.

En définitive, on peut s'étonner de n'avoir, à ce jour, jamais rencontré ni la graphie horizontale $\ast(\overline{\text{□□}})\text{♀}\text{||}$ ni les graphies verticales $\ast[\text{f}]$ ou $\ast[\text{g}]$ qui seraient esthétiquement acceptables²⁹ et éviteraient toute ambiguïté. En revanche, par deux fois à Deir el-Gebraoui, on note les graphies verticales $[\text{h}]$ et $[\text{i}]$ ³⁰, ainsi qu'une fois à Saqqâra-Sud dans ce qui fut très vraisemblablement le nom d'une des épouses abydénienne de Pépy I^{er}³¹. Cette graphie ne peut guère s'expliquer autrement que par une lecture 'nh-n.s-Ppy . Dans le dernier cas, et contrairement à ceux de Deir al-Gebraoui, rien ne permet de supposer un quelconque arrangement graphique, car l'espace disponible est ici si restreint que le n entre en contact avec la boucle du 'nh . Il aurait été préférable, si le nom avait bien été $\text{'nh.s-n-Ppy/Mry-R'}$, de conserver l'ordre logique, et donc de placer le s avant le n .

Les parallèles au nom $\overline{\text{□□}}\text{♀}\text{||}$ que représentent les anthroponymes $\text{♀}\text{||}\text{♀}\text{||}$, $\text{♀}\text{||}\text{♀}\text{||}$ / $\text{♀}\text{||}\text{♀}\text{||}$ / $\text{♀}\text{||}\text{♀}\text{||}$ ou encore $\text{♀}\text{||}\text{♀}\text{||}$ / $\text{♀}\text{||}\text{♀}\text{||}$ peuvent-ils avoir fait l'objet d'arrangements graphiques? On peine à voir quelle considération esthétique aurait pu conduire le scribe à écrire $\text{♀}\text{||}\text{♀}\text{||}$ le nom $\ast\text{'nh.f-n-Înpw}$. En revanche, $\text{♀}\text{||}\text{♀}\text{||}$ pourrait avoir fait l'objet d'une telle attention et ce, que cet anthroponyme ait été écrit en ligne comme c'est le cas ici, ou en colonne. Pour ce même nom, la graphie $\text{♀}\text{||}\text{♀}\text{||}$ a cela d'intéressant que, dans les inscriptions hiératiques sur des jarres du Qoubbet el-Hawa³², on la rencontre aussi bien à la verticale qu'à l'horizontale et elle ne varie jamais, qu'il y ait des ligatures ou pas. Malgré des agencements particuliers sur deux lignes, l'idée qu'un arrangement graphique ait pu présider à la modification de l'ordre des signes n'est pas exclue: $[\text{j}]$ ³³ et $[\text{k}]$ ³⁴. Mais un tel souci esthétique peut-il avoir sa place dans des inscriptions hiératiques, notamment lorsque certains signes sont ligaturés? Celles-ci sont, en effet, fréquentes dans la seconde graphie pour le groupe $\text{♀}\text{||}$. La même question se pose dans le cas des graphies en colonne $[\text{l}]$ ³⁵, bien que l'on ne puisse nier l'aspect esthétique des groupes $\text{♀}\text{||}$ et $\text{♀}\text{||}$, ce dernier n'étant jamais ligaturé. Un arrangement graphique nous semble plus douteux en ce qui concerne la



f g



h i



j



k



l

29 Ce sont d'ailleurs les graphies de $s + n$ que l'on rencontre majoritairement dans des noms comportant le suffixe $.sn$. Cf. entre autres *PNI*, 49, 26; *PNI*, 186, 13; 244, 1; 67, 22; 314, 18; 343, 14; 406, 22; ainsi que les noms suivants non attestés au *PN*: *Htp.sn* (G. GOYON, *Nouvelles inscriptions rupestres du Wadi Hammamat*, Paris, 1957, p. 55-56, n° 21); *Zj-pr.sn* (*Elkab VII*, p. 46, N 7; p. 168, O 48); *Smb.sn wr* (D. P. HANSEN, CH. L. SOGHOR, E. L. OCHSENSCHLAGER, «Mendes 1965 and 1966», *JARCE* 6, 1967, p. 25); *Sn.sn* (H. JUNKER, *Grabungen auf dem Friedhof des Alten Reiches bei den Pyramiden von Giza. Band IX. Der Mittelfeld des Westfriedhofs*, p. 86 = *JE* 49694).

30 Cf. N. de G. DAVIES, *op. cit.*, pl. IX. Si dans le premier cas, un arrangement graphique ne peut totalement être exclu en raison de la proximité du texte et de la représentation, cela est moins évident pour la seconde mention de ce nom, l'espace étant cette fois suffisant. On pourra toujours, bien sûr, supposer la volonté de reproduire la graphie précédente, puisque toutes deux figurent dans la même scène.

31 Cf. C. BERGER, «À la quête de nouvelles versions des *Textes des Pyramides*, à propos des reines de la fin de l'Ancien Empire», *BdE* 106/1, Le Caire, 1994, p. 77, fig. 2. Bien que le nom soit fragmentaire, ce qu'il en reste: le négatif de la




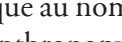
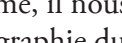


base d'un cartouche suivi du groupe $\text{♀}\text{||}$, ne laisse guère de doute quant à la restitution du nom $\text{'nh-n.s-Ppy/Mry-R'}$.

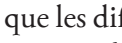
32 Cf. E. EDEL, *Felsengräber II. 2. 1.*, pl. 38-52.

33 Cf. *ibid.*, pl. 49. On notera que le déterminatif de ce nom a été incorporé à la ligne de texte suivante.

34 Cf. *ibid.*, pl. 39-48.



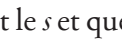


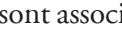
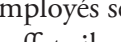

35 Cf. *ibid.*, pl. 38, 50 et 52. On notera que dans *ibid.*, pl. 51 le déterminatif du nom a été incorporé à la ligne de texte suivante.



graphie antéposée . Celle-ci apparaît en colonne et non pas sous la forme *[m] qui pourrait laisser penser à tel aménagement, mais sous la forme [n]. Que le second n n'ait pas été inclus dans le groupe  nous laisse penser qu'il n'y a pas eu d'arrangement graphique. La même remarque s'applique au nom , qui est lui aussi écrit en colonne : [o]. Toujours concernant cet anthroponyme, il nous semble que la graphie  peut très bien s'expliquer par une haplographie du  qui noterait à la fois le n de 'nh et celui de l'attributif n.s³⁶. Cette haplographie trouve sa raison d'être dans une restriction d'espace disponible qui a sans doute conduit à adopter la graphie inversée de  en .


Nous pensons donc que les différentes graphies des noms apparentés à  correspondent à la séquence 'nh + n + suffixe identique à celle que l'on rencontre dans le nom des épouses abydniennes du Pépy I^{er}.

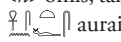


2. abrégation du nom ?

Si l'anthroponyme  est bien à transcrire 'nh-n.s-Ppy, comment expliquer les graphies  et  qui inversent le n et le s et que l'on rencontre parfois comme surnom de femmes nommées  ? Afin de répondre au mieux à cette question, il convient ici de différencier les cas où  et  sont associés au nom  des cas où  et ses variantes sont employés seuls.

Pris isolément, en effet, il est impossible de déterminer de quel anthroponyme il s'agit, d'autant qu'il est rare que plusieurs graphies de ce nom soient attestées pour une même personne. Si sur le plan graphique  semble correspondre à 'nh.s-n, abréviation de l'hypothétique anthroponyme *'nh.s-n-Ppy, nous avons vu que l'attestation de ce dernier était loin d'avoir été démontrée. On pourrait voir, dans certains cas, un arrangement graphique destiné à noter le nom abrégé 'nh-n.s formé à partir du nom complet du type 'nh-n.s-Ppy, mais on ne saurait faire de cette graphie exceptionnelle une règle.  conviendrait également pour écrire le nom complet 'nh.s-n(j) « Qu'elle vive pour moi ! » voire « C'est pour moi qu'elle vit » (PN I, 67, 22)³⁷, si tant est que cet anthroponyme fût bien attesté. Enfin, on ne peut non plus exclure la lecture 'nh.sn « Qu'ils vivent ! ».

On remarquera que les choses ne sont pas plus claires concernant la graphie  et ses variantes lorsqu'elles sont employées seules. S'il paraît évident qu'elle peut noter le nom abrégé 'nh-n.s construit à partir d'un anthroponyme comme 'nh-n.s-Ppy, ce n'est pas systématiquement

³⁶ Considérer que ce n n'appartient qu'à 'nh qui serait suivi du suffixe .s implique que l'on doit restituer un <n> omis, tandis qu'adopter une graphie  aurait été plus simple.

³⁷ Pour le fragment publié dans W.M.Fl. PETRIE, *Denderah 1898*, Londres, 1900, pl. XIV (en haut à gauche), la

graphie, qui n'a pas été enregistrée dans le PN, ne présente pas de marque visible du suffixe de la première personne du singulier, ce qui est commun à l'Ancien Empire et encore fréquent à la Première Période intermédiaire. H. G. Fischer, qui reprend cette même lecture, date ce fragment de la fin de la première moitié de

la Première Période intermédiaire, avant la période héracléopolitaine (cf. H. G. FISCHER, *Dendera in the Third Millennium B.C. : down to the Theban Domination of Upper Egypt*, Locust Valley (NY), 1968, p. 116).

le cas; nous l'avons vu notamment avec une table d'offrandes conservée au musée du Caire³⁸. Il n'est pas exclu non plus que $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆐}$ puisse correspondre à un nom $\text{nb}(.j)\text{-n.s}$ « Que je vive pour elle! ». Les mêmes interrogations planent sur le nom $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$ ³⁹ non enregistré au *PN* que l'on peut lire soit nb-n.f et en faire ainsi une abréviation d'anthroponymes comme $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$ et $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} / \text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} / \text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$, soit $\text{nb}(.j)\text{-n.f}$ « Que je vive pour lui! ».

Ces quelques doutes sur l'identification de ces différentes graphies employées seules nous contraignent donc à les laisser de côté et à n'envisager que les cas où $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$ est bien le surnom de $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$.

Si l'on dresse la liste des personnes à la fois nommées $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$ et $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} / \text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$, force est de constater que les exemples ne sont pas légion; on ne compte que trois femmes⁴⁰. Toutes sont attestées à Saqqâra-Sud et datent vraisemblablement au plus tôt du règne de Pépy II. L'une d'entre elles voit ses noms mentionnés sur un sarcophage découvert par G. Jéquier⁴¹. On a longtemps considéré qu'il s'agissait de la reine Ânkhénèsépéy III, épouse de Pépy II et mère de Néferkaré II⁴². Cependant, la découverte récente du sarcophage de cette dernière dans sa propre chambre funéraire⁴³ jette un doute sur l'attribution de la cuve trouvée par G. Jéquier. On notera également que la double dénomination ($\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$ vs $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$, tous deux à l'horizontale) est attestée sur le sarcophage de cette reine indéterminée, mais ne figure pas sur la grande stèle fausse-porte d'Ânkhénèsépéy III⁴⁴. Quoi qu'il en soit, rien dans l'inscription de la cuve de G. Jéquier ne permet réellement d'appuyer l'hypothèse d'un arrangement graphique qui aurait conduit le scribe à écrire le nom nb-n.s $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$ plutôt que $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$.

La deuxième occurrence d'une association des deux anthroponymes qui nous intéressent ici se rencontre sur un fragment de stèle fausse-porte également découvert par G. Jéquier dans le cimetière M près du complexe funéraire de Pépy II⁴⁵. Il n'est pas impossible que des aménagements graphiques aient été envisagés sinon réalisés. À côté du nom $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$ ⁴⁶ écrit en colonne, on note, en effet, une bien curieuse graphie horizontale $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$ ⁴⁷ qui témoigne peut-être d'une hésitation dans l'agencement des signes, sans que l'on puisse réellement déterminer quelle devait être la graphie originale.

³⁸ Cf. *supra*.

³⁹ Cf. W. K. SIMPSON, *The Mastabas of Qar and Idu: G 7101 and 7102, Giza Mastabas 2*, Boston, 1976, fig. 39.

⁴⁰ On notera le cas relativement incertain d'une dénommée $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$ qui semble également porter le nom $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$, sans que l'on puisse déterminer si cette graphie est le fruit d'un éventuel arrangement graphique pour $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$. Cf. N. KANAWATI, *The Rock Tombs of El-Hawawish, The Cemetery of Akhmim, Vol. IX*, Sydney, 1989, fig. 2a = P. E. NEWBERRY, « The Inscribed Tombs of Ekhmim », *LAAA* 4, 1911, p. 111, n° 18.

⁴¹ Cf. G. JÉQUIER, *Fouilles à Saqqarah. Les pyramides des reines Neit et Apouit*, Le Caire, 1933, p. 51, fig. 30 = JE 65908. On notera qu'il faut abandonner l'idée selon laquelle ce sarcophage aurait été un remploi de celui d'Ânkhénèsépéy II (sur cette hypothèse, cf. M. BAUD, *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien*, *BdE* 126, Le Caire, 1999, II, p. 428-429, n° 38), celui-ci ayant été découvert en 2000 par la MAFS (cf. V. DOBREV, A. LABROUSSE, B. MATHIEU, *BIFAO* 100, p. 278-279).

⁴² Probablement le premier roi de la VIII^e dynastie, à moins qu'il ne s'agisse du véritable dernier roi de la VI^e dynastie.

⁴³ Cf. J. LECLANT, A. MINAULT-GOUT, « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan, 1999-2000 », *Orientalia* N. S. 70, 2001, p. 385, α).

⁴⁴ Cf. G. JÉQUIER, *op. cit.*, p. 53, fig. 31.

⁴⁵ Cf. G. JÉQUIER, *Tombeaux de particuliers contemporains de Pépy II*, Le Caire, 1929, p. 24, fig. 22.

⁴⁶ L'emplacement exact du second *n* n'est pas assuré. Il faudrait pouvoir le vérifier sur le document lui-même.

⁴⁷ On notera que le *n* final déborde sur le cadrat précédent.

La dernière attestation est de loin la plus intéressante. Les fouilles récentes menées par la MAFS à Saqqâra-Sud ont permis de mettre au jour une sépulture datée de la Première Période intermédiaire⁴⁸. Cette tombe appartenait à une certaine $\left(\square\square\right)\text{Ppy}$ au « beau nom » de Ppy . L'inscription présentant cette chaîne anthroponymique complète est rédigée en ligne et les graphies sont pour le moins explicites. On peut, en effet, difficilement déceler en elles de quelconques arrangements graphiques. Si $\left(\square\square\right)\text{Ppy}$ confirme la lecture 'nh-n.s-Ppy , Ppy , en revanche, n'est guère compatible avec 'nh-n.s . Il s'agit sans doute de deux anthroponymes distincts, dont le second n'est pas une abréviation du premier. Comment 'nh.s-n (litt. « Qu'elle vive pour », Pépy étant omis) pourrait-il, en effet, correspondre au nom abrégé de 'nh-n.s-Ppy (litt. « Que Pépy vive pour elle! »), sachant qu'en tant que tel il perdrait sa motivation, son sens? Peut-être faut-il chercher une autre explication, une autre lecture du nom Ppy . Peut-être s'agit-il de 'nh.sn « Qu'ils vivent! ». Cet anthroponyme ne serait donc pas un diminutif de $\left(\square\square\right)\text{Ppy}$ à proprement parler, mais un nom complet doté d'une signification propre. On peut certes s'interroger sur le sens de ces deux anthroponymes et le lien qui les unirait. Nous estimons cependant que leurs sens respectifs ne sont pas si éloignés l'un de l'autre, et ce malgré la présence du pluriel dans le second cas. Il est possible que ces deux noms, lorsqu'ils sont associés, fassent à la fois référence à Pépy I^{er} et à Pépy II⁴⁹. L'association de 'nh-n.s-Ppy et de 'nh.sn ne paraît pas antérieure à la fin du règne de Pépy II. Il se peut que la première personne à avoir porté cette double dénomination ait été l'énigmatique Ânkhennépépy nommée sur le sarcophage royal découvert par G. Jéquier⁵⁰. Les autres cas présentant cette double dénomination restent rares et limités, semble-t-il, à la région memphite⁵¹, peut-être même à l'entourage royal⁵². Nous pensons qu'il y eut un glissement de sens dans le nom même de 'nh-n.s-Ppy . En premier lieu, il ne fait référence qu'à Pépy I^{er}. Le fait qu'il alterne, pour les deux épouses de Pépy I^{er} uniquement, avec 'nh-n.s-Mry-R' montre que c'est bien de Pépy I^{er} qu'il s'agit et que le glissement de sens que nous évoquions n'était pas encore à l'œuvre. Mais il est possible que durant le règne de Pépy II, au plus tôt dans la seconde moitié⁵³, le nom 'nh-n.s-Ppy ait fini par signifier littéralement « Que (les) Pépy viv(ent) pour elle! », en référé-

⁴⁸ Cf. N. GRIMAL, E. ADLY, « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan, 2002-2003 », *Orientalia* N. S. 73, 2004, p. 47 (4).

⁴⁹ Voir à un éventuel Pépy III plus connu sous le nom de Néferkaré II. Le relevé de la stèle fausse-porte d'Ânkhenépépy III, réalisé dans G. JÉQUIER, *Neit et Apouit*, p. 53, fig. 31 pourrait en témoigner, sous réserve de vérification du monument lui-même. Ce document précise les noms des complexes funéraires de Pépy II (Mn-'nh-Nfr-kj-R') et de Néferkaré II (Dd-'nh-Nfr-kj-R'). À droite et à gauche de la partie supérieure de l'encadrement de la stèle se trouve à nouveau la mention des pyramides,


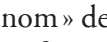

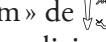
mais cette fois, les cartouches royaux sont presque entièrement détruits. Cependant, ils semblent présenter dans leur partie inférieure la base de deux palmes de roseaux qui pourraient correspondre aux deux derniers signes du basilonyme *Ppy*. Si le nom du complexe funéraire de Pépy II Mn-'nh-Ppy est bien connu, il s'agirait là de la première attestation de Dd-'nh-Ppy pour Néferkaré II, qui aurait donc aussi été appelé Pépy devenant ainsi Pépy III. On notera toutefois la remarque de J. VON BECKERATH, *Handbüch der ägyptischen Königsnamen*, MÄS 49, Mayence, 1999, p. 66, n. 4, selon laquelle il pourrait s'agir de *Nby* et non de *Ppy*.

⁵⁰ Cf. *supra*.

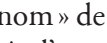
⁵¹ On notera un seul cas d'alternance attesté en dehors de la région memphite (Akhmim), mais il fait alterner 'nh-n.s-Ppy avec ce qui semble bien être son nom court: 'nh-n.s . Cf. KANAWATI, *El-Hawawish* IX, fig. 2 a = NEWBERRY, *LAAA* 4, p. III, n° 18.

⁵² Toutes les attestations proviennent de Saqqâra-Sud, à proximité des complexes funéraires royaux de Pépy I^{er} et de Pépy II.

⁵³ Sur la stèle du vizir Djâou, frère des deux épouses de Pépy I^{er}, celles-ci portent le nom de 'nh-n.s-Mry-R' , alors que le document date de Pépy II.

rence aux deux rois homonymes. C'est ce qui pourrait alors expliquer le nom *'nb.sn* « Qu'ils vivent! ». On notera, en outre, qu'il n'existe à ce jour aucune attestation de l'anthroponyme **'nb-n.s-Nfr-k3-R'*, pas même pour la reine Ânkhensépépy III qui aurait pu prétendre à un tel nom. Cette hypothèse nous semble être le seul moyen de concilier la séquence onomastique pour le moins surprenante  au « beau nom » de . Nous ne connaissons qu'un seul autre cas présentant un tel jeu sur la signification de deux noms portés par une même personne. Il s'agit d'un membre d'une expédition conduite au Ouadi Hamammât⁵⁴ qui se nommait  *'nb-Mry-R'*⁵⁵ au « beau nom » de  *'nb-sn.f'*⁵⁶.

Jusqu'à ce jour, il n'existe pas une seule graphie explicite du nom complet **'nb.s-n-Ppy*, à l'inverse de *'nb-n.s-Ppy* qui est attesté de manière indubitable par plusieurs graphies. Estimer que celles-ci relèvent d'arrangements graphiques nous paraît peu probant dans la mesure où de telles dispositions ne sont que des épiphénomènes qu'il serait étonnant de retrouver dans absolument toutes les attestations de la VI^e dynastie à la Première Période intermédiaire pour diverses personnes et en divers endroits de l'Égypte. D'autre part, il nous semble inconcevable que pas une fois dans les textes de sa propre pyramide, la reine prétendument appelée *Ânkhesenépépy II ne voie son nom inscrit tel qu'il devrait l'être⁵⁷.

Enfin, la séquence de Saqqâra-Sud  au « beau nom » de  montre que nous avons en fait affaire à deux anthroponymes tous deux dotés d'une signification et que le second n'est pas une abréviation du premier.

3. Structure grammaticale et signification du nom


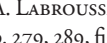
L'examen détaillé des graphies des différents anthroponymes construits sur le schéma *'nb + n + suffixe + nom* a révélé qu'il y avait bien antéposition honorifique. Ce simple fait permet *de facto* de rejeter toute analyse du verbe *'nb* comme étant un statif⁵⁸, puisqu'une telle forme est précédée et non suivie par son sujet réel, lorsque celui-ci est de nature nominale⁵⁹. De même, on peut écarter l'hypothèse d'un *sdm.f* inaccompli-aoriste qui impliquerait le suffixe *.f* après le verbe *'nb'*⁶⁰. On ne peut guère non plus comprendre ce verbe comme un *sdm.f* accompli-indicatif. Cette forme n'est attestée à l'Ancien Empire avec des verbes transitifs, notamment

⁵⁴ Cf. G. GOYON, *op. cit.*, p. 61, n° 27 et pl. X.

⁵⁵ *PNI*, 160, 24. L'association de ces deux noms qui signifient respectivement « Que Méryrê vive! » et « Que son frère vive! » (ici sans doute avec antéposition honorifique, cf. notre thèse sur les anthroponymes du III^e millénaire) nous conduit à penser que ce personnage étant probablement lié à la famille royale de Pépy I^{er} par mariage. Il ne peut s'agir d'un « frère de sang » du roi, puisque l'inscription fait état de sa généalogie, mais on connaît la souplesse que

peuvent avoir les termes de parenté dans l'Égypte ancienne (cf. M. BAUD, *op. cit.*, p. 151-192).

⁵⁶ Non attesté au *PN*.

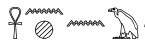
⁵⁷ Certes, l'intégralité des colonnes de textes n'a pas été retrouvée, mais nous disposons de nombreux fragments la nommant  et  (cf. V. DOBREV, A. LABROUSSE, B. MATHIEU, *BIFAO* 100, p. 279, 289, fig. 12, p. 290, fig. 14-16, p. 291, fig. 19, p. 292, fig. 21, p. 294, fig. 27; B. MATHIEU, « Recherches sur les textes de la pyramide de la reine Ânkhensépépy II. I. Le registre

supérieur de la paroi est de la chambre funéraire (AII/F/E sup) », *BIFAO* 105, 2005, p. 135, fig. 1, p. 136-137, fig. 3 et dépliant).

⁵⁸ H. G. Fischer avait déjà invalidé la présence du statif dans la plupart des anthroponymes d'Ancien Empire, dont certains construits en X + *'nb'*: cf. H. G. FISCHER, *Varia Nova*, p. 64.

⁵⁹ Cf. M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, *AegLeod* 6, Liège, 1999, p. 442, § 715.

⁶⁰ Cf. *ibid.*, p. 366, § 586.

lorsque le sujet est de nature substantivale, que dans les *Textes des Pyramides*. Elle y joue le rôle d'un présent⁶¹ et surtout d'un *present perfect* dans le discours⁶². Employer une telle construction avec le verbe « vivre », surtout en l'appliquant au roi régnant, si l'on ne considère que les épouses abydniennes de Pépy I^{er}, serait des plus curieux. Des doutes semblables pèsent sur une analyse faisant de la séquence 'nh + n + suffixe + nom un *sdm.n.f* accompli qui, en outre, ne se rencontre, à l'Ancien Empire, que dans la narration⁶³. Si l'impératif: « Vis pour elle, Pépy! », est lui aussi théoriquement possible, il reste peu probable, car on ne saurait envisager que l'on puisse donner d'ordre au roi. Il existe encore une analyse théoriquement possible: voir dans 'nh un participe inaccompli actif employé dans une prédication substantivale par juxtaposition directe, sans le morphème *pw*⁶⁴: « Pépy est celui qui vit pour elle⁶⁵. » Toutefois un nom comme  (PN II, 271, 4) permet d'invalider une telle analyse. Bien que sa lecture ne soit pas certaine, il peut être compris soit 'nh-n(.j)-Mwt⁶⁶ soit 'nh(.j)-n-Mwt, mais en aucun cas 'nht-n(.j)-Mwt « Mout est celle qui vit pour moi » en raison de l'absence de la marque du féminin pour le verbe 'nh. Il ne nous reste donc plus guère de possibilités. Le *sdm.f* prospectif s'est finalement imposé. J. Vergote a même vu dans la transcription grecque de l'anthroponyme « Χα-πονχωνσις = ('an)háf^βn-hóns(u)⁶⁷ » un indice montrant que le prospectif était vocalisé /á/. Par la suite, J. Fr. Quack⁶⁸ a proposé de distinguer deux constructions, l'une relevant d'un *sdm.f* prospectif et l'autre d'un *sdm.f* inaccompli dit « emphatique⁶⁹ » ou forme *mrr.f*. Chacune aurait donné deux types de transcriptions grecques différentes: αχα, αχο, αγχα pour la première et χα pour la seconde. Dans la mesure où il semble, d'après les correspondants grecs de noms démotiques, qu'aucune construction anthroponymique particulière ne soit attachée à l'une ou l'autre de ces formes⁷⁰, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de les distinguer en égyptien hiéroglyphique. C'est pourquoi nous nous en tiendrons à l'analyse traditionnelle du prospectif.


Cela étant posé, comment comprendre le sens d'un énoncé tel que « Que Pépy vive pour elle! »? Si B. Mathieu doute avec raison que l'on ait pu donner aux épouses abydniennes de Pépy I^{er} « un nom qui suggère un rapport de subordination du roi à la reine⁷¹ », peut-être faut-il

61 Cette analyse fut d'abord envisagée par H. Ranke, avant qu'il ne privilégie le prospectif optatif (cf. PN II, p. 32).

62 Cf. M. MALAISE, J. WINAND, *op. cit.*, p. 344, § 548, p. 347, § 555 et J. P. ALLEN, *The Inflection of the Verb in the Pyramid Texts*, p. 193-197, § 308-310. Pour une critique de cette interprétation dans les anthroponymes, cf. J. Fr. QUACK, *op. cit.*, p. 92.

63 PN II, p. 33.

64 Cf. M. MALAISE, J. WINAND, *op. cit.*, p. 278, § 462.

65 Une hypothèse semblable a été proposée pour le nom  au PN II, p. 15.

66 Une telle lecture serait possible si l'on considère que c'est précisément à la

Basse Époque que ce type de construction onomastique est revenue à la mode (cf. PN I, 65, II, 13-14). On notera l'absence du pronom suffixe de la première personne du singulier. S'agit-il aussi d'un archaïsme?

67 J. VERGOTE, *Toutankhamon dans les archives hittites*, Istanbul, 1961, p. 7-8, n. 16; *id.*, *Grammaire copte. Tome IIb Morphologie syntagmatique. Partie diachronique*, Louvain, 1983, p. 283, § 212.

68 J. Fr. QUACK, *op. cit.*, p. 91-96.

69 On notera que cette appellation est impropre car réductrice, un *mrr.f* ne se limitant pas à des emplois emphatiques. Sur cette question, cf. M. MALAISE, J. WINAND, *op. cit.*, p. 383-387, § 612-622. Le *mrr.f* est notamment utilisé dans les

Wechselsätze, cf. *ibid.*, p. 375-376, § 601 et p. 385, § 619.

70 Cf. E. LÜDDECKENS, *Demotisches Namenbuch. Band I, Lieferung 2*, Wiesbaden, 1981, p. 98-105. À côté de 'nh-f-n-Hnsw / Χαπονχωνσις, (Χαποχωνσις), Χαποχωνσιος (cf. *Dem. Nb. I, Lieferung 2*, p. 100) qui semble s'opposer à 'nh-Hp / ('Αχοαπις), 'Αχοαπις, (cf. *Dem. Nb. I, Lieferung 2*, p. 103), on rencontre pourtant par exemple 'nh-p3-hrt / Χαποχρατης, Χαπχρατος (cf. *Dem. Nb. I, Lieferung 2*, p. 99).

71 Cf. B. MATHIEU, *BIFAO* 100, p. 284, 3.

interpréter différemment cet anthroponyme. La tournure *‘nh-n.s-Ppy* n'est, en effet, pas sans rappeler celle utilisée dans les formules de serment et ce dès la fin de l'Ancien Empire⁷². On notera à ce propos que l'une des plus anciennes attestations connues d'une formule similaire se rencontre sur la stèle du vizir *D'w*, le frère des deux épouses abydénienne de Pépy I^{er} : *‘nh n.tn nswt iw.tn r šdt n prt-brw (...)*⁷³ que l'on traduit généralement par « Aussi vrai que le roi vit pour vous, vous récitez une offrande invocatoire (...) » (*Wechselsatz*). Il est également possible de comprendre ce texte « Vous ferez le serment par le roi que vous récitez une offrande invocatoire (...) »⁷⁴. Comme nous l'avons déjà précisé plus haut⁷⁵, que le texte de la stèle commence précisément par cette formule alors qu'elle mentionne également les sœurs du vizir et épouses de Pépy I^{er} sous le nom de *‘nh-n.s-Mry-R^c* n'est sûrement pas anodin. Cette nouvelle interprétation du nom de ces deux femmes prend alors un relief tout particulier sur le plan historique et politique. Un tel anthroponyme révélerait que celles-ci durent prêter serment sur les noms mêmes de leur époux, le pharaon Pépy / Méryrê. Un tel acte, qui ne connaît, à ce jour, pas de précédent, pourrait être révélateur de cette période de troubles politiques que l'on soupçonne autour du règne de Pépy I^{er}. La nécessité de donner à ces deux épouses abydénienne un nom en rapport avec un serment qu'elles auraient effectué devant le roi permet d'accréditer les dires du puissant nomarque *Wnj* qui relate un procès à huis-clos mené à l'encontre d'une épouse royale de Pépy I^{er}. Par la suite, un tel nom aurait été repris par effet de mode, sauf peut-être dans le cas de la reine-mère Ânkhénépépy III⁷⁶. Un nom tel que *‘nh-n.f-Înpw* laisse penser que l'on a fait un serment sur le nom d'Anubis. Si le serment sur le nom d'une divinité est bien attesté⁷⁷, les anthroponymes *‘nh-n.f-ît.f* et *‘nh-n.s-ît.s*, qui sont portés par des personnes n'appartenant pas à la famille royale, indiqueraient alors que l'on pouvait également prononcer des serments par le père. Un tel engagement serait probablement à rapprocher des serments faits au nom d'une autorité supérieure⁷⁸ placée ici au sein de la cellule familiale.

72 Cf. notamment O. PERDU, « Exemple de stèle archaisante pour un prêtre modèle », *RdE* 52, 2001, p. 210-212 ; L. COULON, « Vérité et rhétorique dans les autobiographies égyptiennes de la Première Période intermédiaire », *BIFAO* 97, 1997, p. 123-124 ; B. MENU, *Recherches sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'ancienne Égypte II*, BdE 122, Le Caire, 1998, p. 27-42 ; VERGOTE, *Joseph en Égypte. Genèse Chap. 37-50 à la lumière des études égyptologiques récentes*, Louvain, 1959, p. 162-167 et J. A. WILSON, « The Oath in Ancient Egypt », *JNES* 7, 1948, p. 129-156. On notera que ce rapprochement entre le nom *‘nh-n.s-Ppy* et la formule de serment dans les appels aux vivants a été également tout récemment suggéré par E. BROVANSKI, « The Late Old Kingdom at South Saqqara », dans L. Pantalacci, C. Berger-El-Naggar (éd.), *Des Néferkarê aux Montouhotep. Travaux*

archéologiques en cours sur la fin de la VI^e dynastie et la Première Période Intermédiaire, *TMO* 40, 2005, p. 33, n. 19.

73 Cf. L. BORCHARDT, *Denkmäler des Alten Reiches* I, n° 1431, p. III = A. MARIETTE, *op. cit.*, 1869, pl. 2.

74 Pour ce type de traduction, cf. L. COULON, *BIFAO* 97, p. 124, n. 75 : *‘nh n(j) irty n Mrrj nb(j) iw (...)* « Je fais serment par les yeux de mon seigneur *Mrrj* que (...) » et K. BAER, « A Deed of Endowment in a Letter of the Time of Ppjj I? », *ZÄS* 93, 1966, p. 5 : « *I swear by the eyes of Mrrj, my lord, that (...)*. On notera, par ailleurs, que le nom *(ḥn) ḥn-irty-Ttj* (*PNI*, 270, 22) n'est pas sans rappeler la formule de serment employée dans le texte édité par K. Baer. S'agit-il en fait d'un serment ? Peut-on comprendre cet anthroponyme *‘nh(j)-irty-Ttj* « Je fais un serment par les yeux de Têti » voire dans un sens littéral



‘nh(w)-irty-Ttj « Que les yeux de Têti soient liés » ? En effet, selon G. Roquet (cours de l'EPHE 1999-2000) ainsi que D. Farout (communication orale), le verbe *‘nh* pourrait, dans les formules de serment, avoir le sens de « lier ». Ainsi le nom *(ḥn) ḥn-irty-Ttj* pourrait être compris *‘nh(w)-n.s-Ppy*, signifierait « Que Pépy soit lié pour/par elle ! » usant d'un prospectif passif. Selon G. Roquet, des noms tels que *(ḥn) ḥn-irty-Ttj* et *(ḥn) ḥn-irty-Ttj* seraient plutôt à translittérer *‘nh(w)-n.s-Ppy* et à comprendre « Que Ptah/Pépy soit lié ! », c'est-à-dire « Par Ptah/Pépy ! ».

75 Cf. *supra*.

76 Celle-ci aurait pu avoir un nom par lequel elle prêle serment sur Pépy I^{er} et son époux, Pépy II. Cf. p. 10 et n. 49.

77 Cf. B. MENU, *op. cit.*, p. 28 (« Les Termes » 1.).

78 Cf. L. COULON, *op. cit.*, p. 124.

Montrer la légitimité de la lecture *'nh-n.s-Ppy* pour le nom , ne conduit en rien à douter de l'existence d'anthroponymes tels que *'nh.s-n-p3-Ītn* ou *'nh.f-n-Hnsw* que nous évoquions plus haut⁷⁹. Les exemples sont nombreux, les graphies explicites trop fréquentes⁸⁰, et celle omettant la préposition *n* comme dans ⁸¹ semble également aller dans ce sens, encore que l'on puisse l'analyser comme une simple prédication substantivale de type AB «Pépy est sa vie⁸²». Nous pensons tout simplement qu'il existe deux formations anthroponymiques, l'une ayant vraisemblablement précédé chronologiquement l'autre. Il semble, en effet, que la construction *'nh + n + suffixe + nom* soit antérieure à la construction *'nh + suffixe + n + nom*; cette dernière remontant au plus tôt, dans l'état actuel de la documentation du moins, à la fin (?) de la Première Période intermédiaire⁸³. Il n'est pas impossible que les noms du type *'nh-n.s-Ppy* «Que Pépy vive pour elle!» aient été assez tôt (durant la Première Période intermédiaire) réinterprétés en *'nh.s-n-Ppy* «Qu'elle fasse un serment par Pépy!» voire «Son serment par Pépy». Cette évolution syntaxique est peut-être le reflet d'un changement sémantique. D'après l'étude de J. A. Wilson, il semble, en effet, que dans les formules de serment le verbe *'nh* ait pleinement conservé la signification «vivre» durant l'Ancien Empire et que l'acception «jurer» ne soit pas antérieure au Moyen Empire⁸⁴. Au mieux, *'nh* employé dans de telles expressions signifierait «lier» au III^e millénaire⁸⁵. Les attestations datées de cette époque ne permettent guère de substituer la traduction littérale «vivre» voire «être lié» à celle de «prêter serment». Une lettre d'Izézi à l'adresse de son vizir Šps-R' en est un bon exemple:



*'nh'nh(w) Īzzj dt, dd.k s3.k nb n Hm(.j)
r md3t.k hr-'w m hrw pn, d(j) Hm(.j) ĩr.t(w).f hr-'w!*

*Aussi vrai qu'Izézi vit éternellement/Qu'Izézi soit lié éternellement⁸⁷, tu diras tout souhait qui est le tien à ma Majesté
dans ta lettre à l'instant et en ce jour, de sorte que Ma Majesté fasse qu'on l'exauce sur le champ!*

Enfin, il est possible que les anthroponymes tels que *'nh.s-n-p3-Ītn* ne doivent pas nécessairement être compris dans leur sens littéral («Qu'elle vive pour (le disque) Aton!»), mais comme l'expression d'une véritable formule de serment («Qu'elle prête serment sur (le disque) Aton!») ⁸⁸.

⁷⁹ Cf. *supra*.

⁸⁰ Cf. *PN I*, 67, 5-11; *PN I*, 67, 16-22.

⁸¹ Cf. *PN I*, 67, 16. B. MATHIEU, *op. cit.*, p. 284, 1, parle d'une «omission graphique, assez commune, de la préposition *n*».

⁸² D'après une suggestion de J. P. Allen.

⁸³ Cf. note précédente.

⁸⁴ Cf. J. A. WILSON, *op. cit.*, p. 151-154.

⁸⁵ Cf. *supra*, n. 74.


⁸⁶ Cf. J. E. QUIBELL, *Excavations at Saqqara (1907-1908)*, Le Caire, 1909, pl. 61, 2 et K. SETHE, *Urkunden des Alten Reichs I*, Leipzig, 1903, p. 180, 12.

⁸⁷ La présence de l'adverbe *dt* employé


de manière absolue «éternellement», empêche quelque peu de comprendre le verbe *'nh* par «jurer».

⁸⁸ Dans le cas présent, le pronom suffixe pourrait renvoyer à la mère, à un autre parent de sexe féminin, ou encore au porteur du nom lui-même, comme ce fut vraisemblablement le cas pour les épouses abydoniennes de Pépy I^{er}.




Liste des anthroponymes formés sur une formule de serment⁸⁹

- G1 







‘*nb-n.f* voire ‘*nb(.j)-n.f* *PN* Ø

h. [G1] Simpson, *Qar and Idu*, fig. 39 : D6 (Pépy I^{er} ou plus tard), Giza.
- G1 



‘*nb-n.f-Īnpw* « Qu’Anubis vive pour lui! » *PN* I, 65, 1

h. [G1] Blackman, *Meir* IV, p. 10, n° 55 : D6 (Mérenrê-début Pépy II), Meir.
- G1  G2  G3 

‘*nb-n.f-Īt.f* « Que son père vive pour lui! » *PN* I, 65, 2

h. [G1] Blackman, *Meir* IV, p. 16, n° 145 = Kamal, *ASAE* 15, p. 230 : D6 (Mérenrê-début Pépy II), Meir.
[G2] Edel, *Felsenräber* II. 2. 1., pl. 38-52 : D6, Qoubbet el-Hawa.
[G3] *CAA MFA* 2, p. 68 = MFA 12.1476 : D10, Naga el-Mesheikh.
- G1  G2  G3  G4  G5  G6 

‘*nb-n.s* voire ‘*nb(.j)-n.s* *PN* I, 65, 10

f. [G1] Jéquier, *Pépy II. Les approches du temple*, p. 54, fig. 54 : D6 (Pépy II), Saqqâra.
[G2f] Kanawati, *El-Hawawish* IX, fig. 2 a = Newberry, *LAAA* 4, p. III, n° 18 [aussi nommée ‘*nb-n.s-Ppy*] : D6 (début Pépy II), El-Hawawich.
[G2f] Fouilles de la MAFS, n° AIII-097 : fin D6, Saqqâra.
[G3v-6] Kanawati, *El-Hawawish* VII, fig. 38 a-c et fig. 41 a = Lacau, *Sarcophages*, n° 28002 : D6, (Mérenrê-début Pépy II), Akhmim.
- G1  G2 

‘*nb-n.s-Īt.s* « Que son père vive pour elle! » *PN* I, 65, 11

f. [G1] Fouilles de la MAFS, n° 78 NO-0363 : PPI, Saqqâra.
[G2] Fischer, *Coptite nome*, pl. 23, n° 26 = Florence 6375 : PPI, Nagada.

⁸⁹ Dans les paragraphes présentant les références bibliographiques, chaque alinéa correspond à une personne différente. Une même personne peut donc

voir son nom écrit sous diverses graphies. La lettre « f » qui accompagne parfois les codes des graphies (ex. [G1f]) signifie qu’il s’agit d’une graphie « fragmentaire ».

La lettre « v » indique une variante graphique.



- f. [G1] Fouilles de la MAFS, “tombe d’Ânkhsen” [*rn.s nfr: ‘nh.sn*]: PPI, Saqqâra.
 [G2(f)] Hayes, *Scepter* I, p. 130, fig. 79; Mathieu, *BIFAO* 105, p. 135, fig. 1, p. 136-137, fig. 3 et dépliant; Dobrev, Labrousse, Mathieu, *BIFAO* 100, p. 289, fig. 12, p. 290, fig. 14 et 16, p. 291, fig. 19, p. 292, fig. 21, p. 294, fig. 27, p. 279 = A II-sarc 03; A II-sarc 01-02;
 [G2 (?)] Labrousse, Leclant, *Stationen*, p. 96, fig. 1, doc. 1; Dobrev, Labrousse, Mathieu, *BIFAO* 100, p. 292, fig. 20; p. 296, fig. 33; [G4f] Mathieu, *BIFAO* 105, p. 135, fig. 2, p. 136-137, fig. 3 et dépliant; Dobrev, Labrousse, Mathieu, *BIFAO* 100, p. 290, fig. 15;
 [G6] Goedicke, *Königliche Dokumente*, après p. 86, fig. 7 = *Urk.* I, p. 279, l. 18 = Petrie, *Abydos* II, pl. 19, n° 2 : 5 [aussi nommée ‘*nh-n.s-Mry-R*’]: D6, Saqqâra, Abydos et site inconnu.
 [G2] Fischer, *MDAIK* 37, pl. 24; Borchardt, *Denkm.* I, n° 1439 = Mariette, *Abydos* II, pl. 43 = JE 11257; Brunton, *Qau and Badari* I, pl. 41, n° 16 et pl. 49 (haut, gauche): fin D6 ou début PPI, Abydos et Badari.
 [G2(f)] Kanawati, *El-Hawawish* IX, fig. 2 a = Newberry, *LAAA* 4, p. III, n° 18 [aussi nommé ‘*nh-n.s*’]: D6 (début Pépy II), El-Hawawich.
 [G2] Borchardt, *Denkm.* I, n° 1536A: D6, Saqqâra ou Dahchour.
 [G2] Jéquier, *Neit et Apouit*, p. 56, fig. 33: D6 (Pépy II), Saqqâra.
 [G2(f-v)] Jéquier, *Tombeaux*, p. 24, fig. 22 [aussi nommée ‘*nh.sn*’]: fin D6, Saqqâra.
 [G2(f)] Fouilles de la MAFS, “chambre funéraire d’Ânkhenèsépéy III” (parois et sarcophage); Jéquier, *Neit et Apouit*, p. 53, fig. 31: fin D6-D8 (Néferkarê II), Saqqâra.
 [G2] Jéquier, *Neit et Apouit*, p. 51, fig. 30 = JE 65908 [aussi nommée ‘*nh.sn*’]: PPI?, Saqqâra.
 [G2] Borchardt, *Denkm.* I, n° 1522: fin D6, provenance inconnue.
 [G2] Le Caire (n° inconnu): D6, provenance inconnue.
 [G3] *CAA MFA* 2, p. 138 = MFA 25.678: fin PPI, Cheikh Farag.
 [G4] Borchardt, *Denkm.* I, n° 1536A: D6, Saqqâra ou Dahchour.
 [G4] Dunham, *Naga-ed-Dêr*, pl. 16, 1, n.53 = CG 57193 = JE 37737 [*rn.s nfr: Nnj*]: fin D6, région memphite?
 [G5] Romano-Robins, *JARCE* 31, p. 23, fig. 2 = Davies, *Deir el Gebrâwi* II, pl. 6; [G7] pl. 9: D6 (Pépy II ou après), Deir el-Gebraoui.
 [G6] Goedicke, *Königliche Dokumente*, fig. 7 (après p. 86) = *Urk.* I, p. 279, l. 18 = Petrie, *Abydos* II, pl. 19, n° 2 : 5 [aussi nommée ‘*nh-n.s-Mry-R*’]: D6, Abydos.
 [G7v] Davies, *Deir el Gebrâwi* II, pl. 9: D6 (Pépy II ou après), Deir el-Gebraoui.



‘*nh-n.s-Mry-R*’

« Que Méryrê vive pour elle ! » PN II, 271, 11

- f. [G1] *Urk.* I, p. 117, 14., 17 = Borchardt, *Denkm.* I, n° 1431 = Mariette, *Cat. d'Abydos*, n° 523 = Mariette, *Abydos* I, pl. 2 a [aussi nommée ‘*nh-n.s-Ppy*’] : D6, Abydos.
 [G1(f)] Labrousse, Leclant, *Stationen*, p. 98, fig. 2, doc. 2 A ; *Urk.* I, p. 117, 14, 17 = Borchardt, *Denkm.* I, n° 1431 = Mariette, *Cat. d'Abydos*, n° 523 = Mariette, *Abydos* I, pl. 2 a ; Jéquier, *Neit et Apouit*, p. 5, fig. 2 ; [G2] Gardiner, Peet, Černý, *Sinai* I, pl. 9, n° 17 = *Urk.* I, p. 113, 3 = Weill, *Sinai*, p. 126 = LD II, pl. 116 a ; [G2?] Mathieu, *BIFAO* 105, p. 136-137, fig. 3 et dépliant [aussi nommée ‘*nh-n.s-Ppy*’] : D6, (Pépy I^{er}-Pépy II), Abydos ; Saqqâra ; Ouadi Magharah.
 [G1f] Hayes, *Scepter of Egypt* I, p. 127, fig. 77 (gauche) ; *Aeg. Inschr.* I, p. 72, n° 7791 : D6, provenance inconnue.



‘*nh.sn* voire ‘*nh.s-n(.j)*’ PNI, 65, 22

- f. [G1] Petrie, *Denderah. Extra Plates*, pl. 11b (« Beba III »)⁹⁰ : PPI, Dendara (6HE).
 [G1] Fouilles de la MAFS, « tombe de Ânkhseen » [*rn.s nfr* de ‘*nh-n.s-Ppy*’] : PPI, Saqqâra.
 [G1 ; G3] Hawass, *Hidden Treasures*, p. 10 = Borchardt, *Denkm.* I, n° 1357 : AE, provenance inconnue.
 [G2f?] Fouilles de la MAFS, n° 78 NO-0559 : PPI, Saqqâra.
 [G2] Fouilles de la MAFS, n° 78 NO-1217 : PPI, Saqqâra.
 [G2] Jéquier, *Tombeaux*, p. 24, fig. 22 [aussi nommée ‘*nh-n.s-Ppy*’] : fin D6, Saqqâra.
 [G2] Jéquier, *Pépy II. Les approches du temple*, p. 54, fig. 52 : D6 (Pépy II), Saqqâra.
 [G2] Jéquier, *Neit et Apouit*, p. 51, fig. 30, pl. XL [aussi nommée ‘*nh-n.s-Ppy*’] : D8 (Néferkarê II), Saqqâra.
 [G4] Fouilles de la MAFS, n° 78 NO-1090 : PPI, Saqqâra.
 [G5-G6?] de Morgan, *Catalogue*, p. 160, p. 162 : D6 (Pépy II), Qoubbet el-Hawa.

⁹⁰ Le nom est sans doute pourvu d'une palme de roseau à valeur déterminative. Cf. CLÈRE, *AVIOK. Akten* 24. *Or. Kongresses, München, 1957, 1959*, p. 76-78.